

N°46

Avril 2016

ENM *info*

La lettre de l'École nationale de la magistrature



Ce numéro d'ENM info est consacré à la promotion 2016 des auditeurs de justice parce qu'elle est de loin la plus importante promotion jamais accueillie depuis la création de l'École mais aussi parce que, pour la première fois depuis 1958, le Président de la République est venu assister à leur prestation de serment. Rétrospective.

Le 13 février 2015, en application du recrutement exceptionnel voulu par le plan gouvernemental de lutte contre le terrorisme et la radicalisation, et en pleine période de candidature aux concours d'accès 2015, l'arrêté fixe à 280 le nombre de places offertes pour cette session -contre 180 en 2011 et 205 en 2014- auxquels s'ajoute jusqu'à un tiers de recrutés sur titre. L'enjeu est double, à la fois quantitatif avec le nombre d'inscrits et qualitatif avec le niveau des candidats. L'École est déjà prête pour relever ce défi. En effet, la période 2012-2015 a été marquée par un investissement croissant et déterminé de l'ENM en matière de politique de recrutements de futurs magistrats. Résultat : les candidats s'inscrivent en nombre aux concours 2015, puisqu'ils sont 2941 alors qu'ils n'étaient que 1677 en 2011.

Printemps - été 2015, toute l'équipe de direction réfléchit aux modalités de prise en charge de la promotion 2016. La délocalisation du service financier et des salles des concours est décidée. Les travaux de réfection et de redéploiement sont menés à bon terme. Les équipes pédagogiques, d'organisation des stages et de soutien ont été

sensiblement renforcées et le seront totalement pour août 2016.

Le 18 décembre 2015, 280 candidats aux trois concours d'accès sont admis, avec des barres (notes) d'admission stables au regard des années antérieures et supérieures à 10/20. En parallèle, la commission d'avancement donne un avis favorable d'intégration pour 78 recrutements sur titre (article 18-1).

Le 1^{er} février 2016, l'École accueille une promotion historique : 366* auditeurs de justice recrutés par voie de concours pour 280 d'entre eux et 86 autres sur dossier. Le dispositif de leur formation initiale est fin prêt, repensé à une échelle encore jamais atteinte !

Le 4 février 2016, le premier président de la Cour de cassation Bertrand Louvel et le procureur général près ladite Cour Jean-Claude Marin rencontrent la nouvelle promotion.

Le 5 février 2016, la promotion 2016 prête serment à la cour d'appel de Bordeaux en présence des plus hautes autorités de l'État. Pour la première fois depuis le début de la V^e République, un Président de la République honore cette audience solennelle. En présence du nouveau garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, François Hollande rappelle le rôle fondamental de l'ENM au sein de l'État de droit, en cette période de risque terroriste : *« Cette École est une garantie nécessaire pour exercer les fonctions de magistrats et de juges. C'est une garantie pour l'indépendance de l'autorité judiciaire dont je suis le garant »*.

Mars 2016, douze mois donc exceptionnels d'intensité et de symbolique s'achèvent. Et pourtant, déjà le regard et l'énergie de l'École se portent vers le 29 août et le retour de la promotion 2016 pour le début de ses sept mois de formation bordelaise.

À la veille de quitter l'ENM, je suis donc heureux de saluer cette belle réussite commune et d'exprimer toute ma confiance dans celles et ceux qui les semaines prochaines poursuivront cette si belle mission : former ceux qui seront et rendront la justice de demain.

Xavier RONSIN

* La composition finale de la promotion tient compte des reports de scolarité.



PROMOTION 2016 : maintenir la **QUALITÉ** de la formation

ANTICIPATION ET ORGANISATION SONT SANS AUCUN DOUTE LES MOTS D'ORDRE DE CETTE RENTRÉE 2016. L'ÉCOLE DOIT EN EFFET RELEVER UN DÉFI CONSÉQUENT : FORMER LA PLUS GRANDE PROMOTION D'AUDITEURS DE JUSTICE DEPUIS SA CRÉATION TOUT EN MAINTENANT AU PLUS HAUT NIVEAU LA QUALITÉ DE SES ENSEIGNEMENTS. EN PARALLÈLE, IL LUI FAUT GARANTIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ENCADREMENT POUR LES STAGES DES FUTURS MAGISTRATS AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET UN INVESTISSEMENT ENCORE PLUS IMPORTANT DE LA PART DES JURIDICTIONS.

« En accueillant 366 nouveaux auditeurs de justice à la rentrée 2016 (contre 262 en 2015), nous avons véritablement changé d'échelle. Cela suppose toujours plus d'anticipation, d'organisation et de disponibilité de la part des personnels de l'École, donc des recrutements dans la plupart des services. Mais au-delà de l'ENM, l'ensemble de la magistrature fournit des efforts conséquents pour former cette promotion historique, particulièrement lors des stages. L'objectif est évidemment de conserver une formation de haut niveau qui permette aux élèves magistrats d'effectuer leur stage juridictionnel dans les meilleures conditions possibles », explique Xavier Ronsin, directeur de l'ENM.

Si face à ce défi de taille, la question s'est posée de scinder la promo 2016 en deux - comme cela avait déjà été le cas dans les années 1980 -, « l'ENM a pu finalement conserver une seule entité grâce aux moyens supplémentaires dont elle a été dotée », précise-t-il.

CONSERVER LES FONDAMENTAUX DE LA PÉDAGOGIE

« Le modèle actuel semble satisfaire le plus grand nombre et nous avons donc décidé de garder les principes directeurs de notre formation initiale : un séquençage qui ne fragmente pas les temps d'enseignement dédiés à un même sujet pour l'explorer entièrement jusqu'à sa maîtrise et des formats pédagogiques variés dont le principal demeure la direction d'études (DE). Dispensée par petits groupes, elle favorise les simulations pratiques et les face-à-face pédagogiques riches », détaille le directeur. Ce maintien est rendu possible par le recrutement de cinq nouveaux coordonnateurs de formation (CDF). « Il est possible que nous renforçons également l'équipe des magistrats enseignants associés (MEA) qui sont actuellement 33 », précise Sabine Corvaisier, sous-directrice des études.

Le nombre de directions d'études augmente

Veillant à conserver la possibilité pour les auditeurs de travailler en nombre restreint, il a fallu augmenter le nombre de DE de manière à proposer un enseignement de qualité équivalent aux années précédentes. « Nous avons constitué 14 DE de 19 à 20 auditeurs de justice pour la promo 2015 ; nous en avons 18 réunissant au maximum 21 élèves magistrats pour la promo 2016 », indique Sabine Corvaisier.

Comme l'année dernière, l'ENM sera contrainte de louer des salles supplémentaires à proximité des locaux de l'ENM, dans laquelle les différents groupes se rendront à tour de rôle.

Visioconférence : le défi de l'animation

« Le grand amphithéâtre de l'ENM compte actuellement environ 300 places et n'est donc pas en capacité d'accueillir l'ensemble de la promotion 2016. Cela a conduit à la location d'une salle municipale, l'Athénée (492 places), pour certains temps forts de la rentrée, tels que les interventions des chefs de la Cour de cassation ». Un système de visioconférence relié au grand amphithéâtre a également été installé dans la salle 10, créée en 2012, et qui peut accueillir environ 70 élèves. Se pose cependant la problématique d'une interaction optimale entre les auditeurs de justice et l'intervenant : « Il est important de créer de l'animation dans la seconde salle avec un enseignant qui fasse le lien avec l'amphi principal », précise Emmanuelle Perreux, directrice adjointe en charge du recrutement, de la formation initiale et de la recherche. La duplication de certaines conférences auxquelles les futurs magistrats assisteraient en demi-promotion est également « une piste de réflexion », selon Sabine Corvaisier. « Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la Justice, a accepté d'intervenir à deux reprises à la rentrée, mais cela paraît toutefois difficilement envisageable pour certaines autres conférences. »



Les 366 auditeurs de justice de la promotion 2016 sont issus de quatre voies d'accès différentes. Les étudiants issus du 1^{er} concours sont majoritaires et représentent 67,2% de la promotion. 32,8% sont d'anciens professionnels reconvertis : 7,7% ont passé le 2^e concours réservé aux fonctionnaires, 1,6% le 3^e concours pour les salariés du secteur privé et 23,5% ont été recrutés sur dossier. Parmi les 2 941 inscrits aux trois concours d'accès 2016, 280 ont été admis.



Repenser les formats d'enseignement

« La mise en place des enseignements en présentiel s'avérant plus complexe que les années précédentes, nous sommes en cours de réflexion pour repenser certains formats. Les auditeurs de justice pourraient, par exemple, être mis en mesure de préparer davantage en amont les séquences pédagogiques (lecture de dossiers documentaires...). Cela les rendrait davantage acteurs de leur formation et permettrait notamment de réduire la durée des conférences. »

La montée en puissance du projet ENM 3.0* fait par ailleurs écho à ces réflexions. « Les premiers parcours de formation en ligne étaient destinés à des publics qui ne passaient que peu de temps au sein de l'École : les recrutés latéraux et les stagiaires issus des concours complémentaires. Mais le e-learning est un outil riche qui dès le début a été conçu pour les auditeurs de justice », explique Sabine Corvaisier. « Il n'aura pas pour vocation de se substituer au face-à-face pédagogique, mais bien de le compléter. »

* Cf. ENM Info n°44

Dématérialiser pour mieux informer

Face à une promotion de 366 futurs magistrats, la transmission de l'information doit être facilitée. « Nous avons rendu l'emploi du temps dématérialisé plus lisible et nous devrions également proposer, dans le courant de l'année 2016, une version numérique du livret pédagogique », confie Emmanuelle Perreux.

ASSURER LE BON DÉROULEMENT DES STAGES

L'organisation des stages est également fortement impactée par la hausse des recrutements. « Les auditeurs de justice passent 70% de leur temps de formation en stage. Nous avons donc œuvré en amont pour garantir à la fois l'accueil de tous les élèves magistrats et des expériences aussi riches que celles qu'ont connues les promotions antérieures », indique Sarah Dupont, sous-directrice des stages.

Des partenaires plus nombreux

« Pour leur stage dans un cabinet d'avocat, notre objectif était de maintenir l'accueil d'un seul futur magistrat par cabinet et nous l'avons atteint : ils sont donc 340 à recevoir pendant six mois un auditeur de justice, contre 251 l'an dernier. »



Des efforts supplémentaires de la part des juridictions

Les contraintes sont encore plus importantes pour le stage juridictionnel. « Pour la promo 2015, les 261 auditeurs sont répartis dans 127 TGI : ils sont entre un et cinq par TGI en fonction de la taille de la juridiction. Pour la promo 2016, nous allons très probablement devoir augmenter le nombre d'auditeurs dans certaines juridictions même si nous travaillons en parallèle sur le nombre de centres de stage », précise Sarah Dupont. « En effet, la liste des lieux de stage, qui est en cours d'élaboration, fera figurer la quasi-totalité des 150 TGI actuellement centres de stage. Nous envisageons aussi d'ouvrir cinq centres supplémentaires pour répartir la charge de travail sur le plus de juridictions possibles. Enfin, le conseil d'administration a validé, le 29 février dernier, notre projet d'augmenter le nombre de directeurs de centre de stage (DCS) pour en avoir deux dans un plus grand nombre de juridictions », détaille-t-elle. Actuellement, seulement neuf TGI



centres de stage disposent de deux DCS. Et de conclure : « Nous sommes conscients que cela implique que les DCS et les magistrats qui sont maîtres de stage s'investissent davantage pour maintenir la qualité de la formation, mais il faut garder en tête que ces auditeurs constitueront bientôt les renforts tant attendus dans les tribunaux. »

2015-2018 : 40 POSTES SUPPLÉMENTAIRES

Les plans de lutte anti-terroriste 1 et 2 ont octroyé 40 emplois à l'ENM dont la majorité sur le site bordelais, notamment pour pouvoir former la promotion 2016.

Sous-direction des études : six postes supplémentaires parmi lesquels cinq CDF. Ces derniers prendront leurs fonctions en septembre 2016 aux côtés des 23 CDF que compte actuellement l'ENM Bordeaux. En parallèle, l'équipe des assistants pédagogiques a été renforcée depuis janvier dernier : ils sont désormais huit, contre quatre en 2015.

Sous-direction des stages : deux postes supplémentaires à l'École (une magistrate chargée de mission et une greffière) feront évoluer l'équipe de cinq à sept personnes. S'ajoutent à ces recrutements trois nouveaux postes de CRF à Amiens, Poitiers et Grenoble : ils seront ainsi 12 à partir de septembre 2016.

Département de la documentation et de la recherche : deux postes supplémentaires.

Service e-learning : six postes créés, dont quatre à Bordeaux, pour ce nouveau service.

Secrétariat général : sept postes supplémentaires dont quatre au service informatique et un au service des ressources humaines.



La proportion de femmes reste stable par rapport à la promotion 2015 : 75%. Au 1^{er} janvier 2016, l'âge moyen est de 27 ans et demi. Le benjamin a 21 ans et le doyen 43.



AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉVALUATEURS

Pour Cécile Gensac, sous-directrice du recrutement et de la validation des compétences, le constat est simple : « *Avoir davantage d'auditeurs nécessite plus d'évaluateurs et de moyens* ». Si toutes les phases de la formation sont concernées par l'évaluation, le risque d'engorgement est identifié en particulier pour les stages et pour le jury d'aptitude et de classement qui entend chaque auditeur de justice.

Davantage de coordonnateurs régionaux de formation

En période de stages, « *le nombre d'élèves magistrats évalués par coordonnateur régional de formation (CRF) va nécessairement augmenter au départ, mais l'équilibre devrait être rétabli avec la prise de fonctions de deux CRF supplémentaires en septembre 2016 et le redécoupage de leur ressort d'exercice* », assure Sarah Dupont. Rappelons que chaque auditeur de justice doit être évalué par un CRF trois fois sur site durant son stage en juridiction et que l'une des trois évaluations peut être déléguée à un magistrat évaluateur adjoint (Meva).

Dédoubler les jurys ?

Pour recevoir les 366 auditeurs de justice, le jury d'aptitude et de classement devra siéger plus longtemps. « *Ce sera également le cas pour les stagiaires issus des concours complémentaires qui sont aussi plus nombreux dans la promo 2016. À terme, cela va vraiment complexifier la tenue de l'évaluation dans le calendrier imposé. Dans ce contexte, le dispositif envisagé par l'ENM de dédoubler les jurys pour les épreuves orales prend encore plus de sens. Mais cela dépend de dispositions décrétales* », conclut Cécile Gensac.



CONCOURS COMPLÉMENTAIRES : 77 STAGIAIRES DANS LA PROMO 2016

Alors que la promotion 2015 des concours complémentaires comptait 40 stagiaires, les effectifs ont quasiment doublé puisqu'ils sont 77 dans la promo 2016. « *Cette hausse de recrutements n'entraîne pas de changement significatif pour la formation mais seulement la création d'un groupe supplémentaire et une charge de travail plus importante pour les CDF et les intervenants* », assure Sabine Corvaisier.

Le service des stages a pour sa part réussi « *à conserver un stagiaire par tribunal pour les six mois de stage juridictionnel* », selon Sarah Dupont. Objectif : « *préserver au maximum la richesse de l'expérience sachant qu'ils ont une formation courte* ».

Quant à l'évaluation, elle donnera lieu notamment à « *une augmentation du nombre de stagiaires par DCS et CRF* », précise Cécile Gensac.



Parmi les 246 admis au 1^{er} concours 2015, 17 auditeurs de justice ont suivi une des classes préparatoires de l'ENM et 91 étaient boursiers de l'enseignement supérieur, soit 37%.



CLAIRE HARISMENDY
Issue du 1^{er} concours après un IEP

Que reprenez-vous de cette rentrée à l'ENM ?

« *J'ai été frappée par l'accueil qu'on nous a réservé lors de cette rentrée. J'ai vraiment trouvé l'équipe pédagogique très chaleureuse alors que cela pouvait s'avérer plus compliqué que les années précédentes puisque nous sommes beaucoup plus nombreux. Je retiens aussi particulièrement la rencontre avec les chefs de la Cour de cassation et la solennité de la prestation de serment.* »



FLORIAN DE VAULT
Ancien gendarme issu du 2^e concours

Les attentats de janvier et novembre 2015 ont-ils modifié votre perception du rôle du magistrat ?

« *En tant qu'ancien gendarme, je pense que le contexte impose à la magistrature de continuer à mettre en œuvre certaines valeurs communes aux deux métiers, telles que la rigueur, l'éthique et la posture d'autorité. Mais dans une société où l'émotion peut rapidement prendre le dessus, il m'apparaît aussi que notre rôle de demain, futurs magistrats, sera d'arbitrer un difficile équilibre entre respect des libertés individuelles et efficacité des investigations.* »



BENOÎT GINEPRINO
Issu du 1^{er} concours après une classe préparatoire ENM à Douai

Quel regard portez-vous sur les premiers enseignements dont vous avez bénéficié ?

« *J'ai été enthousiasmé par le programme des premières semaines, en particulier par la liste des intervenants. Frédéric Gros, Denis Salas et Antoine Garapon sont des auteurs que j'ai étudiés et j'ai été ravi de pouvoir les écouter en amphî. Nous avons profité de conférences très riches sur des univers variés et j'ai trouvé qu'aborder des sujets particuliers comme le rituel judiciaire et la signification de certains symboles apportait un éclairage nouveau sur le métier de magistrat.* »



ALICE CHARRON
Ancienne attachée d'enseignement en droit public issue du recrutement sur titre 18-1

Comment avez-vous vécu votre entrée dans le corps judiciaire et votre prestation de serment ?

« *L'entrée dans le corps représente pour moi une grande fierté mais aussi une importante responsabilité : la nécessité de concilier l'honnêteté intellectuelle, la vérité et l'assistance des personnes en difficulté. D'ailleurs, si la venue des plus hautes autorités étatiques à notre prestation de serment a été pour moi le signe d'un soutien à l'égard de l'autorité judiciaire, je l'ai également associée au devoir de conscience des responsabilités qui nous attendent.* »



DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT pour accueillir plus d'auditeurs

L'ACCUEIL D'UNE PROMOTION DE 366 ÉLÈVES MAGISTRATS À L'ENM A RENDU NÉCESSAIRES CERTAINS TRAVAUX.

Le grand amphithéâtre comptant environ 300 sièges, une partie des auditeurs de justice de la promotion 2016 doit suivre les interventions en visioconférence dans la salle 10 créée en 2012 (70 places). « Afin de garantir la même interaction avec les intervenants dans les deux salles, nous avons consacré un budget de 100 000 euros de travaux de réfection pour renforcer la communication entre elles », explique Daniel Chasles, secrétaire général de l'École. Ainsi, l'ensemble des flux vidéo et informatiques transitant entre les deux seront en full HD (Full High Definition), ce qui permettra notamment de gagner en qualité audio et vidéo et ainsi de lire sur grand écran des flux informatiques actuellement peu lisibles, notamment les présentations PowerPoint. Cette

amélioration nécessite aussi des matériels complémentaires et des aménagements pour pouvoir les accueillir, notamment dans l'espace de la régie. Les travaux se dérouleront entre le 10 juillet et le 25 août prochains.

Des sièges supplémentaires vont par ailleurs être rajoutés pour accueillir l'ensemble de la promotion et permettre aux CDF et à des invités d'assister avec les futurs magistrats à certaines conférences. En parallèle de ces travaux, sont également prévus l'aménagement d'un espace d'accueil pour la réparation ou le dépannage rapide des ordinateurs des auditeurs de justice, la réalisation d'un studio d'e-learning et l'installation de sanitaires supplémentaires.

UN FORMAT INÉDIT pour la prestation de serment

AUDITEURS DE JUSTICE, OFFICIELS, INVITÉS... PLUS DE 1200 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES À L'AUDIENCE SOLENNELLE.

Organiser un événement de cette envergure en période vigipirate renforcée et en présence du Président de la République était un challenge de taille. « L'ENM a une expérience dans le montage d'événements accueillant un haut niveau de représentation. Mais, à cette échelle avec le Président de la République, les plus hautes autorités judiciaires et administratives ainsi que

plus de 300 familles, c'était une première. Au-delà de la conception globale de l'événement, notre rôle a été de coordonner l'action des différents acteurs en respectant tant les contraintes de sécurité, le déroulé d'une cérémonie officielle que le timing » détaille Jean-Bastien Risson, chef de cabinet du directeur de l'ENM, qui a orchestré l'événement.

212 auditeurs de justice reçus au 1^{er} concours, soit 86% des admis à ce concours, ont eu une expérience professionnelle ou effectué un stage en juridiction avant leur arrivée à l'ENM.



Directeur de la publication : **Xavier Ronsin**
Directeur de la rédaction : **Jean-Bastien Risson**
Rédaction : **Virginie Gruenenberger, service communication**
Réalisation : **service communication**

Photo © : **ENM, JP Stahl, Présidence de la République - C ALIX06**
Imprimerie : **Laplante - Mérygnac**
N°CPPAP : **3073 ADEP - N°ISSN : 1261 0658**

Siège : 10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05.56.00.10.10 - Fax : 05.56.00.10.99
Établissement parisien : 8, rue Chanoinesse - 75004 Paris
Tél : 01.44.41.88.20 - Fax : 01.44.41.88.21